

# Réunion du Comité d'entreprise du Groupe CPEA

## Du lundi 18 Février 2019

Présidence  
Membre élu du comité  
Membre élu du comité

Monsieur **TOURNIER**  
Monsieur **GILLES** (Secrétaire) présent  
Monsieur **CLEMENT** (Trésorier) présent

La séance est ouverte à 18h00, par le Président *Monsieur TOURNIER*.

***Dans un premier temps Monsieur TOURNIER présente le bilan de la soirée d'inauguration des locaux de l'ESUP YVELINES de Poissy, et l'ensemble du Comité d'Entreprise se félicite de l'accueil des autorités locales pour notre centre. D'autre part nous avons constaté la fierté du personnel d'appartenir à notre groupe.***

### **Réponses aux questions des délégués :**

***En ce qui concerne le projet voltaire et le travail supplémentaire octroyé, Monsieur TOURNIER répond :***

Ce sont de nouvelles méthodes d'enseignement qui doivent être intégrées, au même titre que la digitalisation, dans le programme des formateurs. Par ailleurs, le travail supplémentaire ne peut pas être significatif et ne peut donc pas donner lieu à une rémunération spécifique hors du PRAA.

*Yannick GILLES répond alors, le travail d'individualisation doit donc être inclus dans le temps de FFP puisqu'il s'agit de cours.*

***En ce qui concerne le tabagisme passif subi par le personnel de POISSY, Monsieur TOURNIER répond :***

Nous attendons un chiffrage des travaux qui permettraient de supprimer ce problème.

*Yannick GILLES répond alors, que selon le principe de précaution, il faudrait interdire l'autorisation actuelle de fumer dans la voie des pompiers.*

***En ce qui concerne la rémunération des sujets de préparation pour les étudiants mis en situation lors des examens blanc, Monsieur TOURNIER propose :***

Que les membres élus du Comité d'Entreprise vérifient le temps réellement passé dans ce cadre et fassent une proposition avant la prochaine réunion du 25 mars pour qu'à cette date une décision puisse être prise.

*Franck CLEMENT propose alors d'en prendre la charge.*

***En ce qui concerne le transfert des postes informatiques vers la salle de réunion, Monsieur TOURNIER répond :***

Qu'il n'y est pas favorable car la salle de réunion doit rester disponible pour l'utilisation qui lui est assignée. Pour autant, l'accès à cette salle de réunion est libre si elle n'est pas occupée et des enseignants qui veulent s'isoler peuvent y travailler en apportant le cas échéant un PC portable.

*Yannick GILLES propose alors, le transfert vers l'open-space, mais pour des raisons de confidentialité et de bruit, Monsieur TOURNIER n'y est pas favorable non plus.*

*Après un dernier échange et les remerciements renouvelés des élus pour la prime octroyée en janvier, le président demande alors à Yannick GILLES de rédiger un projet de procès-verbal de la présente délibération du comité relative aux points évoqués lors de cette réunion, et en précisant le prochain Rendez-vous les 25 mars 2019.*

*Après un dernier échange de vues en la matière, le Président déclare la séance levée à 19h25.*

*Paris, le jeudi 21 février 2019,*

*Yannick GILLES*  
Secrétaire



Franck CLEMENT  
Trésorier



Jean-Baptiste TOURNIER  
Président

